



HAL
open science

“ L’incivile élégance ” de Marianne et Jacob : les narrateurs de Marivaux face à la norme conversationnelle

Alice Dumas

► To cite this version:

Alice Dumas. “ L’incivile élégance ” de Marianne et Jacob : les narrateurs de Marivaux face à la norme conversationnelle. Loxias, 2020, Doctoriales XVII, 70. hal-04312721

HAL Id: hal-04312721

<https://hal.science/hal-04312721v1>

Submitted on 16 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License



AVERTISSEMENT

Les publications du site Epi-revel sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Conditions d'utilisation - respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle

L'accès aux références bibliographiques et au texte intégral, aux outils de recherche ou au feuilletage de l'ensemble des revues est libre, cependant article, recension et autre contribution sont couvertes par le droit d'auteur et sont la propriété de leurs auteurs.

Les utilisateurs doivent toujours associer à toute unité documentaire les éléments bibliographiques permettant de l'identifier correctement et notamment toujours faire mention du nom de l'auteur, du titre de l'article, de la revue et du site Epi-revel. Ces mentions apparaissent sur la page de garde des documents sauvegardés sur les postes des utilisateurs ou imprimés par leur soin. L'Université Côte d'Azur est l'éditeur du portail Epi-revel et à ce titre détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation du site.

L'exploitation du site à des fins commerciales ou publicitaires est interdite ainsi que toute diffusion massive du contenu ou modification des données sans l'accord des auteurs et de l'équipe Epi-Revel.



« L'incivile élégance » de Marianne et Jacob : les narrateurs de Marivaux face à la norme conversationnelle

Alice Dumas

Résumé

La civilité est une notion que l'on ne trouve plus dans nos grammaires et pourtant, sous l'Ancien Régime, elle constitue une norme comportementale mais aussi conversationnelle et linguistique essentielle. Dans les romans phares de Marivaux, *La Vie de Marianne* et *Le Paysan parvenu* qui souffrent aujourd'hui d'une image lisse et convenue, l'incivilité affleure dans le texte, notamment parce que les êtres déplacés à l'identité mouvante que sont Jacob et Marianne ne peuvent que brouiller les pistes d'un système fondé sur une convenance entre interlocuteurs et espace-temps de l'interlocution. Nous nous proposons donc d'étudier dans cet article, à la suite de notre travail de thèse, la place des narrateurs par rapport à l'incivilité ; des narrateurs qui se présentent d'abord comme des remarqueurs, mais des remarqueurs qui infléchissent la grille de lecture commune vers une grille personnelle, surprenant le lecteur autant dans le choix des mots épinglés que dans la formulation de la remarque et des narrateurs qui vont eux aussi enfreindre les règles par une utile franchise, questionnant les usages, sans lever jamais l'ambiguïté sur le moteur profond de ce parti pris.

Nowadays, we don't think about civility as a grammatical tool, but during the 17th and the 18th century in France, civility was considered as an important system of rules to regulate behaviour so much as speeches. Despite of their images, *La Vie de Marianne* and *Le Paysan parvenu* written by Marivaux count plenty of rude moments underlined by both narrators. Because of their identity, Jacob and Marianne, socially displaced, without noble origin, always seem inappropriate. They point out the inappropriate words towards them, using a subjective terminology and a subjective scale to judge an offensive word. In reaction, they are also rude towards their interlocutor, using an honest speech which breaks the conversational rules.

Mots-clés

civilité, norme, pragmatique, interaction, Marivaux, XVIII^e siècle

Qui soupçonnerait que sous leur réputation d'œuvres badines, voire maniérées, les romans de Marivaux mettent en scène l'incivilité ? Pourtant une lecture attentive de *La Vie de Marianne* et du *Paysan parvenu*, œuvres romanesques phares de l'auteur se faisant régulièrement écho¹, montre que la question de la franchise et, par conséquent de l'incivilité, puisque la politesse est liée à une communication indirecte, est fondamentale. En effet, la civilité régit le discours et la conversation des honnêtes gens de l'Ancien régime et constitue une norme tant comportementale que linguistique, expliquée par le menu dans les traités de bienséance d'Antoine de Courtin ou de Jean-Baptiste de La Salle par exemple. Clef de voûte du commerce mondain, elle couvre des champs que la pragmatique conversationnelle se fait fort d'étudier aujourd'hui. Prenant appui sur les principes de la chrétienté comme le rappelle Jean Baptiste de La Salle dès la préface à son ouvrage : « toutes nos actions extérieures, qui sont les seules qui peuvent être réglées par la bienséance, doivent toujours avoir et porter avec elle un caractère de vertu² », la civilité impose modestie, honnêteté, sincérité. Elle repose sur l'observation de quatre « circonstances » sur lesquelles s'accordent les deux théoriciens, à savoir qu'il faut se conduire « selon son âge et sa condition », « prendre toujours garde de la qualité de la personne avec qui l'on traite », bien « observer le temps » et « le lieu où on se rencontre³ ». Le locuteur doit s'adapter à l'interlocuteur et à l'espace-temps de l'interlocution, et littéralement être *convenant*. Cette définition n'est pas sans rappeler la théorie des faces de Goffman⁴ qui repose sur la question d'une identité situationnelle et d'une identité profonde qui se modifient selon l'interaction ou encore celle des maximes conversationnelles de Grice⁵. En effet, la modestie comme le principe de quantité gricéen imposent une parole parcimonieuse par exemple. Or, le dispositif romanesque marivaldien en jeu dans les deux œuvres à l'étude repose essentiellement sur un questionnement identitaire et un déplacement social qui complique la question des convenances. En effet, Marianne, orpheline qui se pense noble et qui fait en sorte de trouver ou de retrouver cette place et Jacob, paysan parvenu, ont en commun une origine obscure, teintée de rusticité ou de provincialité⁶, une « rusticité » qui s'oppose de fait à la civilité mondaine ; c'est

¹ Ces deux romans en plus de partager des points communs thématiques et stylistiques reposent sur le même dispositif puisque ce sont des romans mémoires. Souvent séparés de la production romanesque antérieure de l'auteur qui s'attache à l'écriture parodique et se fonde sur un questionnement proprement littéraire, *La Vie de Marianne* et *Le Paysan parvenu* s'inscrivent dans une volonté de réalisme. De plus, leur écriture est contemporaine même si la temporalité en est différente. L'écriture de *La Vie de Marianne* semble avoir commencé en 1720 et sa onzième partie est publiée en 1738. *Le Paysan parvenu* sort entre 1734 et 1735 soit en même temps que la troisième partie de *Marianne*.

² Jean Baptiste de La Salle, *Les Règles de la bienséance et de la civilité chrétienne à l'usage des écoles chrétiennes des garçons* [1695], Préface, Reims, Regnaud Florentain, 1736, p. ij, www.gallica.fr, 12/06/2020.

³ Antoine de Courtin, *Nouveau traité de la civilité qui se pratique en France parmi les honnestes gens* [1671], Paris, Louis Josse et Charles Robustel, 1728, p. 17, www.gallica.fr, 12/06/2020.

⁴ Erving Goffman, *La Mise en scène de la vie quotidienne* [1973], t. 1 et 2, Paris, éd. de Minuit, 1980.

⁵ Paul Grice, « Logique et conversation », *Communications*, 1979, 30, p. 57-72, www.persee.fr, 12/06/2020.

⁶ Jacob assume son origine paysanne et Marianne, élevée par un Curé et sa sœur en Province dit elle-même : « ordinairement, qui dit nièce ou sœur de Curé de village dit quelque chose de bien

d'ailleurs un antonyme qu'utilise Antoine de Courtin. Pourtant, les deux personnages touchent aux hautes sphères de la société et s'y intègrent, comme le montrent les sous-titres *Les Aventures de Madame la Comtesse de **** et *Les Mémoires de M.****, sans doute mus par un amour-propre qui s'oppose à l'humilité prônée par la civilité, mais grâce à une sensibilité linguistique exacerbée qui leur donne une compréhension immédiate des convenances conversationnelles qu'ils vont suivre ou rompre avec succès. Ces personnages-narrateurs dérangent dans leur essence même d'être déplacés la norme discursive de la civilité, brouillant les cartes des interactions par leurs identités mouvantes. En changeant la règle du jeu, ils vont devenir les révélateurs de ce qu'occulte souvent le visage de la civilité qui a perdu sa vertu, c'est-à-dire simplement une « bonne grâce extérieure⁷ » qui masque l'hypocrite. Nous nous proposons donc de parcourir la question de l'incivilité linguistique dans ces deux romans, en commençant par le fait que les narrateurs soient aussi des remarqueurs⁸ qui fustigent au sein même de leur récit le mésusage dont ils se sentent victimes, en déjouant les attentes sur les mots épinglés autant que sur la terminologie choisie pour le faire. Puis nous étudierons la parole « net(te)⁹ » qu'ils affichent et leurs revendications par rapport à l'usage linguistique au sein notamment des deux scènes de procès.

I. Des narrateurs-remarqueurs

Le déplacement de la charge d'incivilité

La réception des deux romans à l'étude a souvent été très partagée. Sur fond de nouvelle querelle, les détracteurs du « marivaudage¹⁰ » ont vertement critiqué les choix stylistiques mais aussi la bassesse des objets choisis¹¹. Un passage célèbre

grossier et d'approchant d'une paysanne ». (Marivaux, *La Vie de Marianne* [1731-1742], éd. de Jean-Marie Goulemot, Paris, Librairie générale de France, 2010, « Le livre de poche », p. 65). Les références renverront à cette édition.

⁷ Antoine de Courtin, *Nouveau traité de la civilité qui se pratique en France parmi les honnestes gens* [1671], *op. cit.*, p. 16.

⁸ Ce terme, qui affine les narrateurs aux théoriciens de la langue comme Vaugelas, peut sembler abusif. Néanmoins, comme le rappelle Magali Seijido dans sa thèse de doctorat, intitulée *Étude critique d'un remarqueur de la fin du XVII^e siècle : Nicolas Andry de Boisregard* (2001, Aix-Marseille), le remarqueur traite des subtilités de l'usage, y compris de celles de la bienséance plutôt que des fondamentaux grammaticaux.

⁹ « Vous parlez net » dit le maître à Jacob dans la première partie. Marivaux, *Le Paysan parvenu* [1734-1735], éd. d'Érik Leborgne, Paris, GF, 2010, p. 75.

¹⁰ Le marivaudage désigne originellement, du vivant même de Marivaux et de façon critique, son style hors norme très nuancé et qui mélange les mots sans tenir compte de l'usage. Nous renvoyons à l'ouvrage de Frédéric Deloffre, *Marivaux et le marivaudage, une préciosité nouvelle* [1955], Genève, Slatkine reprints, 1993.

¹¹ C'est par exemple l'opinion de l'abbé Desfontaines : « La querelle de la lingère et du cocher de fiacre a paru peu digne d'un esprit aussi élevé, et aussi délicat qu'est celui de M. de Marivaux. Son pinceau ne s'est pas exercé ici sur la belle nature : les vils et indignes objets ne se présentent que trop souvent devant nos yeux, malgré nous ; [...] Ce n'est ni l'opinion, ni l'orgueil qui font qu'il y a des choses ignobles ; c'est la nature et la raison. Il y a une vraie noblesse, et une vraie bassesse [...] La vile populace a les sentiments bas, parce qu'elle a une basse éducation. C'est par là qu'elle est ignoble ». (Pierre-François Desfontaines, *Le Pour et le contre*, texte proposé dans l'appareil critique de *La Vie de Marianne*, éd. de Frédéric Deloffre, Paris, Classiques Garnier, 1990, p. LXVIII).

dans lequel Marivaux semble s'amuser avec l'incivilité a particulièrement attiré leurs foudres, il s'agit bien entendu de la querelle de la lingère et du cocher¹² dans *La Vie de Marianne* dont nous reproduisons quelques lignes ci-dessous :

Ce qu'il me faut ! cela ! dit le cocher, qui lui rendit sa monnaie avec un dédain brutal ; oh ! que nenni ; cela ne se mesure pas à l'aune. Mais que veut-il dire avec son aune, cet homme ? répliqua gravement Mme Dutour ; [...] Voyez de quoi elle se mêle ! Est-ce vous que j'ai menée ? Est-ce qu'on vous demande quelque chose ? Quelle diable de femme avec ses douze sols ! Elle marchande cela comme une botte d'herbes. [...] Madame Dutour donc se sentit offensée de l'apostrophe ignoble du cocher (je vous raconte cela pour vous divertir), la botte d'herbes sonna mal à ses oreilles. [...] Hé bien ! qu'est-ce que me vient conter cette chiffonnière ? répliqua l'autre en vrai fiacre. Gare ! Prenez garde à elle ; elle a son fichu des dimanches. Ne semble-t-il pas qu'il faille tant de cérémonies pour parler à Madame ? On parle bien à Perrette. Eh ! Palsambleu ! payez-moi. Quand vous-seriez encore quatre fois plus bourgeoise que vous n'êtes, qu'est-ce que cela me fait ? [...] Fi ! Que cela est vilain d'être crasseuse ! [...] elle laissa là le rôle de femme respectable qu'elle jouait, et qui ne lui rapportait rien, se mit à sa commodité, en revint à la manière de quereller qui était à son usage, c'est-à-dire aux discours d'une commère de comptoir subalterne ; elle ne s'y épargna pas. Quand l'amour-propre, chez les personnes comme elle, n'est qu'à demi-fâché, il peut encore avoir soin de sa gloire, se posséder, ne faire que l'important, et garder quelque décence ; mais dès qu'il est poussé à bout, il ne s'amuse plus à ces fadeurs-là, il n'est plus assez glorieux pour prendre garde à lui ; il n'y a plus que le plaisir d'être bien grossier et de se déshonorer tout à son aise qui le satisfasse. [...] Jarnibleu ! ne me frappez pas, lui dit le cocher qui lui retenait le bras. [...] Le cocher s'enrouait à prouver qu'on ne lui donnait pas son compte, qu'on voulait sa course pour rien, témoin les douze sols qui n'allaient jamais sans avoir leur épithète : et des épithètes d'un cocher, on en soupçonne l'incivile élégance. Le seul intérêt des bonnes mœurs devait engager Madame Dutour à composer avec ce misérable ; il n'était pas honnête à elle de soutenir l'énergie de ses expressions [...] Oui, malotru ! [...] N'es-tu pas honteux, fripon¹³ ?

Le texte comporte des expressions véritablement familières et orales comme « que nenni » (l. 1), « hé bien » (l. 6), « gare » (l. 7), « fi » (l. 10), voire même des jurons comme « palsambleu » (l. 9), « jarnibleu » (l. 17), sur lesquels Antoine de Courtin écrit :

Il faut en tous nos discours s'abstenir de jurer, qui est un vice, où plusieurs tombent par une méchante habitude, pensant par-là donner plus de créance à ce qu'ils disent : et quand on défend de jurer, on entend même exclure ces juremens qui ne signifient rien, comme, *testenon, pardy, morbleu, jarny*, étant certain que ni les uns, ni les autres ne font nullement des personnes bien élevées ; & que quand on jure devant une

¹² Marianne qui s'est blessée au sortir de l'église à cause du carrosse d'un noble et beau jeune homme, Valville, rentre dans un fiacre qu'il lui a fait appeler jusque chez la lingère, Mme Dutour, chez qui elle loge et qui refuse de payer le prix demandé pour le trajet.

¹³ Marivaux, *La Vie de Marianne*, op. cit., p. 153 à 160.

personne de qualité, & particulièrement devant les Dames, on perd le respect, pour ne rien dire de plus¹⁴.

Il contient également des insultes plus ou moins voilées sur la position de Madame Dutour : « diable de femme » (l. 4), « elle marchande cela comme une botte d'herbes » (l. 4-5), formule qui la compare à une marchande de quatre saisons, sans doute d'un statut social inférieur à une lingère installée, et surtout « crasseuse » (l. 10) dont le *Dictionnaire de l'Académie* de 1762 dit en sens premier « plein de crasse » et dans son emploi substantif « salope¹⁵, mal-propre ». Le terme fonctionne comme un révélateur. En la qualifiant ainsi, le cocher permet à la nature profonde, contenue jusqu'alors, de Madame Dutour de jaillir. En l'identifiant à la lie, le mot la métamorphose. Madame Dutour, sans plus de limite, retourne le compliment avec les termes « malotru » et « fripon » dans les deux dernières lignes. Certes, Marivaux par l'usage d'anaphores résomptives occulte certaines parties du dialogue et souligne par le biais de la narratrice que ce n'est pas une scène « honnête » qui va dans le sens des « bonnes mœurs », c'est là que le lecteur perçoit le plus l'interdit puisqu'il est amené à imaginer les extrémités employées. Par exemple, ligne 13, la formule « les discours d'une commère de comptoir subalterne », très dépréciative, permet d'éviter ce que pourrait avoir de plus déshonorable encore le discours direct, tout en piquant la curiosité du lecteur.

En effet, ces mots interdits semblent « divertir » (l. 6) l'auteur et son lecteur, qui se placent dans une distance amusée devant cette inconvenance, comme nous en avertit la parenthèse. La posture de jugement n'est adoptée, semble-t-il, que par principe¹⁶. « Le plaisir d'être grossier » est partagé avec connivence entre l'auteur, la narratrice et le lecteur dans un jeu licencieux du langage inconvenant dans la bouche d'une Dame. L'expression ironique « l'incivile élégance » ne condamne qu'à demi-mot ces emplois pourtant fortement marqués, alors que, nous allons voir, le simple mot de « charité » est qualifié de « cru », terme fort, dans l'exemple suivant.

La scène se déroule entre Marianne, Madame Dutour et Toinon¹⁷. Madame Dutour décrit Monsieur de Climal comme un homme charitable, ce qui fait réagir Marianne :

¹⁴ Antoine de Courtin, *Nouveau traité de la civilité qui se pratique en France parmi les honnestes gens* [1671], *op. cit.*, p. 82, www.gallica.fr, le 12/06/2020.

¹⁵ Cette même édition du dictionnaire donne pour *salope* : « qui est sale et mal-propre [...] Il est du style familier ».

¹⁶ Le jugement sur la langue semble une posture, en revanche le jugement « classiste » révélé par le mépris dont témoignent certaines expressions comme « commère de comptoir subalterne » est bien présent. Cela n'est pas sans évoquer le dialogue proposé par François de Callières dans *Du bon et du mauvais Usage dans les manières de s'exprimer*, dans lequel une petite assemblée de nobles évoque le jargon bourgeois. François de Callières, *Du bon et du mauvais usage dans les manières de s'exprimer : des façons de parler bourgeoises et en quoi elles sont différentes de celles de la Cour, suite des "Mots à la mode"*, Paris, Barbin, 1693, www.gallica.fr, le 18/06/2020.

¹⁷ Marianne, orpheline, est aidée par M. de Climal, riche barbon aux intentions peu louables, qui la place chez la lingère, Mme Dutour. Toinon est une jeune fille qui travaille pour Mme Dutour.

Le mot de *charité* ne fut pas fort de mon goût : il était un peu cru pour un amour-propre aussi douillet que le mien ; mais Mme Dutour n'en savait pas davantage, ses expressions allaient comme son esprit, qui allait comme il plaisait à son peu de malice et de finesse. Je fis pourtant la grimace, mais je ne dis rien, car nous n'avions pour témoin que la grave Mlle Toinon, bien plus capable de m'envier les hardes qu'on me donnait que de me croire humiliée de les recevoir. Oh ! pour cela, Mademoiselle Marianne, me dit-elle à son tour d'un air un peu jaloux, il faut que vous soyez née coiffée. Au contraire, lui répondis-je, je suis née très malheureuse ; car je devrais sans comparaison être mieux que je ne suis. À propos, reprit-elle, est-il vrai que vous n'avez ni père ni mère, et que vous n'êtes l'enfant à personne ? cela est plaisant. Effectivement, lui dis-je d'un ton piqué, cela est fort réjouissant ; et si vous m'en croyez, vous m'en ferez vos compliments. Taisez-vous, idiote, lui dit Mme Dutour, qui vit que j'étais fâchée ; elle a raison de se moquer de vous ; remerciez Dieu de vous avoir conservé vos parents. Qui est-ce qui a jamais dit aux gens qu'ils sont des enfants trouvés ? J'aimerais autant qu'on me dit que je suis bâtarde¹⁸.

Dans cet extrait, le terme « charité » (l. 1), bien qu'il n'ait jamais été enregistré comme un terme vulgaire ou contribuant au style bas, est signalé par le personnage de Marianne d'une manière bien plus forte que les grossièretés de l'extrait précédent.

Il est d'ailleurs frappant que ce soit ce terme, *charité*, à forte valeur morale¹⁹, fondement de la vertu chrétienne et de la civilité, qui soit le terme le plus épinglé²⁰ dans le roman, en particulier dans les trois premières parties. Comme le souligne l'adjectif « cru » (l. 1), il marque la violence d'une vérité qui place le personnage dans une position de nécessité²¹, indigne de l'aristocrate que Marianne pense être, mais il est aussi très souvent associé à M. de Climal, hypocrite séducteur²². La vertu s'en trouve pervertie à l'image d'une société fourbe qui cache sous des dehors civils de nombreux vices.

¹⁸ Marivaux, *La Vie de Marianne*, op. cit., p. 98.

¹⁹ *Charité* qui vient du latin *carus*, cher, précieux, désigne d'abord la plus haute des trois vertus théologiques, traduisant l'*agapé* grecque, c'est-à-dire l'Amour, de Dieu pour les hommes, des hommes pour Dieu et des hommes pour leur prochain en vue de Dieu.

²⁰ Notamment dans les trois premières parties de *La Vie de Marianne*, p. 83, par exemple. On retrouve un écho de cette mise en question de la terminologie morale dans le discours de Tervire avec le terme *pitié* (p. 677 par exemple).

²¹ Fabienne Boissieras qui a aussi analysé cet exemple parle des « blessures narcissiques » (p. 153) engendrée par les mots « crus ». Fabienne Boissieras, « Infraction stylistique et effraction psychique : le mot *cru* chez Marivaux », pp. 151-166, Pierre Chiron et Charles Guérin (dir.), *L'Infraction stylistique et ses usages théoriques de l'Antiquité à nos jours*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016.

²² L'hypocrisie ou la fausse civilité est dénoncée autant par Antoine de Courtin, « l'orgueil, la fausse confiance et l'hypocrisie sont les ennemis capitaux », (Antoine de Courtin, *Nouveau traité de la civilité qui se pratique en France parmi les honnestes gens* [1671], op. cit., p. 32) que par Jean-Baptiste de La Salle, « il est honteux à un homme d'user de fraude et de tromperie dans ses paroles », (Jean-Baptiste de La Salle, *Les Règles de la bienséance et de la civilité chrétienne à l'usage des écoles chrétiennes des garçons* [1695], op. cit., p. 158).

Ce jugement d'incivilité, qui diffère d'un personnage à un autre dans la scène même, semble s'inscrire sur une échelle dont le moteur est « l'amour-propre ». L'auteur prend soin de distinguer la différence profonde de perception des mots des personnages, une perception qui oscille entre le premier degré de Madame Dutour et de Toinon, l'ironie de l'héroïne blessée (l. 9 à 10 et l. 13) et les remarques sur le langage de la narratrice. Les mots semblent aller « comme (l') esprit » (l. 2) des locuteurs et se développent en fonction d'une échelle de valeurs relative à une individualité et à une façon de « sentir ».

La norme se fonde sur l'affect, sur la « dimension affective²³ » du mot qui n'est pas enregistrée par les dictionnaires mais travaillée selon l'expérience romanesque ; elle n'est plus présentée comme extérieure et préexistante au locuteur, mais intériorisée et subjectivée. La charge d'incivilité des termes semble avoir été déplacée du mot lui-même vers son emploi pragmatique en interaction, indépendamment de son style ou de ses connotations *a priori* et en fonction d'une subjectivité.

Mais la question du placement des narrateurs-remarqueurs face à la norme reste trouble. L'offense relevée est-elle justifiée car elle s'attaque à l'« honneur » de Marianne par exemple ou est-elle une démonstration de l'orgueil qui sous-tend le « quant-à moy²⁴ », ce faux honneur défini par Antoine de Courtin ? Cette ambiguïté réside peut-être dans la différence de définition de l'amour-propre des deux auteurs, car si pour Antoine de Courtin, cette notion est extrêmement négative dans la lignée des moralistes du Grand Siècle, Marivaux a pu la concevoir comme moteur de sensibilité et donc génératrice de bonté :

Quant aux affectations de l'âme humaine, à toutes les façons de sentir, à tous les mouvements d'intérêt dont elle est capable ici-bas, et qu'on peut tous enfermer sous le nom d'amour-propre ; point d'homme qui n'aime sa vie, son bien, son plaisir [...] et qui, en vertu, de ces principaux penchants que nous venons de nommer, ne soit plus ou moins susceptible d'une infinité de sensibilités qui en dérivent, et qu'il n'ait en lui de quoi se plaire à l'estime et à la bienveillance des hommes ; de quoi se plaire à faire une action de bonté, d'humanité, de générosité,

²³ Nous empruntons le concept de Louis Painchaud, « le halo affectif », *Communications et langages*, n°70, 1986, p. 10, www.persee.fr, le 27/07/2016 : « Les mots ne sont jamais neutres : non seulement quant à leur signification directe, mais encore plus quant aux sentiments de nature affective qu'ils évoquent auprès de nous [...] que j'appellerai halo affectif ».

²⁴ Dans le *Traité du Point-d'honneur*, qui constitue un complément au *Nouveau traité de la civilité* pour savoir comment se comporter face aux fâcheux et aux gens peu civilisés, Antoine de Courtin distingue l'offense faite à l'honneur de l'offense faite au « Quant-à moy » : « Aussi a-t-on bien sceu distinguer ce faux Point-d'honneur d'avec le véritable : On luy a même donné un nom tout différent pour le discerner, en l'appelant *Quant-à moy* [...] on ne peut prononcer ce mot sans donner l'idée d'un mouvement d'amour propre, qui ne respire comme nous disions qu'orgueil, que colère que vengeance ». Antoine de Courtin, *Traité du véritable Point-d'honneur ou la Science du Monde contenant les Règles et les Maximes de Prudence, nécessaires pour se bien conduire dans la Société civile, et bien vivre avec tout le Monde*, Rouen, La Peyre, 1665, p. 7, google.books.fr, le 18/06/2020.

de justice, de fidélité, de reconnaissance ; de quoi préférer d'être vrai à être faux²⁵.

On comprend donc que tout le modèle axiologique présenté dans les manuels de bienséance en soit bouleversé dans les romans, même si l'ambiguïté reste un trait essentiel des œuvres de Marivaux que l'on ne peut évacuer par cette seule définition.

L'infléchissement des catégories de jugement

Pour semer un peu plus encore le trouble dans l'esprit du lecteur, il est intéressant de signaler que si la majorité des jugements sur les mots sont émis par rapport à des offenses reçues par les personnages-narrateurs, ils remarquent aussi la violence verbale envers des tiers comme Jacob dans l'exemple suivant qui après avoir assisté à l'entretien d'un honnête homme avec une femme du peuple au sujet de son époux commente :

Toutes questions qui étaient assez dures, et pourtant faites avec la meilleure intention du monde, ainsi que vous le verrez dans la suite, mais qui n'avaient rien de moelleux, c'était presque autant de petits affronts à essuyer pour l'amour-propre. On dit de certaines gens qu'ils ont la main lourde ; cet honnête homme-ci ne l'avait pas légère²⁶.

Cet exemple nous emmène vers le second point qui ne touche plus aux mots offensants mais bien à la terminologie de la remarque.

« Dur », « cru », « grossier », présents dans les exemples précédemment cités, sont les adjectifs qui marquent principalement dans les deux œuvres le jugement linguistique, mettant en avant le manque de civilité des interlocuteurs. En effet, ces trois qualificatifs qui comptent des entrées linguistiques dans le *Dictionnaire de l'Académie* de 1762, mettent l'accent sur le caractère « fâcheux » des paroles pour les deux premiers, c'est-à-dire leur caractère offensant ou incommode pour le destinataire et le dernier, « grossier », marque le caractère non poli, non civilisé du mot. Ils sont accompagnés de verbes récurrents, « épargner », toujours sous sa forme négative, « choquer », « blesser²⁷ », qui mettent l'accent là encore sur l'effet de la parole sur le destinataire.

Plus surprenant, l'adjectif « moelleux » vient compléter cette grille d'évaluation relativement partagée par les remarqueurs et théoriciens de la langue. Le terme *moelleux* de l'exemple est un synonyme de « doux », et comme le rappelle Delphine Denis, la douceur est une catégorie critique importante depuis l'Antiquité : « catégorie centrale de la réflexion antique sur les pouvoirs du langage, incarnée par

²⁵ Marivaux, « Réflexions sur l'esprit humain, à l'occasion de Corneille et de Racine », *Journaux I et II*, éd. de Marc Escola, Érik Leborgne, Jean-Christophe Abramovici, Paris, GF, 2010, p. 358.

²⁶ Marivaux, *Le Paysan parvenu*, *op. cit.*, p. 276.

²⁷ Par exemple dans *La Vie de Marianne*, p. 64, 86, 98, 129.

la figure tutélaire de Nestor, à l'éloquence de miel, la douceur occupe dans les réflexions occidentales sur la langue et le style une place majeure²⁸ ».

La douceur est très en faveur au XVII^e siècle, notamment entre 1640 et 1690, années qui « suivent immédiatement la création de l'Académie française, qui voient s'affirmer à découvert les résonances sociopolitiques du *bel usage*²⁹ ». Or, la douceur ou le moelleux qui a une « portée distinctive », censée séparer le « vulgaire », le « rude » ou le « grossier » de la « fine urbanité de l'élite³⁰ » est employée dans le texte par Jacob qui remarque, malgré son statut, le manque de civilité d'un noble, un « honnête homme », face à une famille appauvrie.

Même si le qualificatif compte une entrée linguistique dans le *Dictionnaire*, « on dit figurément, qu'*Un discours est moelleux*, pour dire, qu'il est plein de sens & de bonnes choses³¹ », son emploi reste rare.

Jacob, dans la lignée d'Arlequin ou de l'indigent philosophe³², relit les catégories linguistiques en fonction de sa position d'homme du peuple, dont le discours pragmatique est plein de bon sens. La concrétisation qu'opère l'image du *moelleux* (littéralement qui est plein de moelle) par rapport au doux, accompagnée par la métaphore de « la main lourde » démontre une appropriation du langage et des codes du jugement. La grille d'évaluation de la civilité est infléchie, habitée par la subjectivité.

Si questionner le mot est semble-t-il l'apanage de toutes littératures, rares sont les œuvres dans lesquelles les personnages eux-mêmes relèvent des questionnements sémantiques. Dans le corpus, c'est le locuteur qui devient l'étalon de la norme et qui charge selon le contexte le mot d'une valeur négative ou positive. Certes, « l'intériorisation de ce qui ne convient pas³³ » est un phénomène normal de l'appropriation du langage, mais le locuteur ordinaire se voit imposer cette instance sans la modifier, alors que Marivaux en livre une représentation dans laquelle le locuteur a modifié la norme au cours de l'intériorisation en fonction de son expérience. C'est cette mise en scène d'une linguistique située, cette prise en compte profonde de la valeur actualisée et du langage en discours qui permet à Marivaux de passer du *bon usage* à un *bon usage* relatif à une subjectivité.

C'est aussi cette sensibilité particulière qui distingue les narrateurs qui *parviennent* des autres personnages. En effet, une mince frontière sépare le destin de Marianne de celui de Toinon qui partage sa chambre. Il est probable que ce soit cette

²⁸ Delphine Denis, « La douceur, une catégorie critique au XVII^e siècle », *Le Doux aux XVI^e et XVII^e siècles*, cahiers du GADGES, n°1, Lyon, Université Lyon III, 2003, p. 239.

²⁹ Delphine Denis, « La douceur, une catégorie critique au XVII^e siècle », art. cit., p. 240.

³⁰ Delphine Denis, « La douceur, une catégorie critique au XVII^e siècle », art. cit., p. 244.

³¹ *Dictionnaire de l'Académie française*, 1762, www.atilf.fr, le 12/09/2016.

³² Marivaux, *La double Inconstance* [1724], éd. de Christophe Martin, Paris, GF, 1996. Marivaux, *Journaux I et II* [1717-1755], *op. cit.*

³³ Jean Pruvost, « L'Art du non-dit, la norme », Gilles Siouffi et Agnès Steuckardt (dir.), *La Norme lexicale*, Montpellier, Presses de l'Université Paul-Valéry, 2001, p. 16.

sensibilité linguistique, qui fait dire à Mme Dutour que Marianne a un naturel « soupçonneux », un esprit « au guet » et qu'elle « épluch(e)³⁴ » les mots, qui ouvre les portes du monde à Jacob et Marianne en les exposant aussi à des blessures d'orgueil les poussant à réagir.

II. « vous parler net » : le parti pris de la franchise

L'honnêteté comme lettres de noblesse

Le substantif *franchise* est inscrit au seuil même du *Paysan parvenu*. Dans l'incipit, Jacob fait de la parole qui assume la vérité un acte noble qui pallie son humble origine :

Le titre que je donne à mes Mémoires annonce ma naissance ; je ne l'ai jamais dissimulée à qui me l'a demandée, et il semble qu'en tout temps Dieu ait récompensé ma franchise là-dessus ; car je n'ai pas remarqué, qu'en aucune occasion, on en ait eu moins d'égard et moins d'estime pour moi.

J'ai pourtant vu nombre de sots qui n'avaient et ne connaissaient point d'autre mérite dans le monde, que celui d'être né noble, ou dans un rang distingué. Je les entendais mépriser beaucoup de gens qui valaient mieux qu'eux, et cela seulement parce qu'ils n'étaient pas gentilshommes ; mais c'est que ces gens qu'ils méprisaient, respectables d'ailleurs par mille bonnes qualités, avaient la faiblesse de rougir eux-mêmes de leur naissance, de la cacher et de tâcher de s'en donner une qui embrouillât la véritable et qui mît à couvert du dédain du monde. [...]

C'est une erreur, au reste, que de penser qu'une obscure naissance vous avilisse, quand c'est vous-même qui l'avouez, et que c'est de vous qu'on la sait. [...]

Les hommes ont des mœurs, malgré qu'ils en aient ils trouvent qu'il est beau d'affronter leurs mépris injustes ; cela les rend à la raison. Ils sentent dans ce courage-là une noblesse qui les fait taire ; c'est une fierté sensée qui confond un orgueil impertinent³⁵.

La maxime conversationnelle de vérité est ici professée, Marivaux fait de son personnage un porte-parole du langage assumé face à un langage hypocrite en des termes proches de ceux de La Bruyère. L'« obscure naissance » est contrebalancée par l'art du dire, par le langage de vérité. Comme le rappelle Jean-Paul Sermain, c'est l'éloquence qui fait le héros marivaldien et « hors leur parole, ils ne sont rien³⁶ ». Le titre du livre comme son *incipit* se présente donc comme un aveu, celui d'une naissance obscure, mais un aveu qui s'assume, qui s'affiche sur la couverture comme dans le discours, non pas une confession à demi-mot. C'est dans cette franchise revendiquée que se trouve la noblesse du dire pour Marivaux, en opposition à la perfide parole des « sots » qui méprisent les autres mais aussi en opposition à la parole qui « embrouill(e) » et voile la vérité. Le romancier semble remplacer la noblesse séculaire, par ailleurs absente par des pratiques peu louables,

³⁴ Marivaux, *La Vie de Marianne*, op. cit., p. 161.

³⁵ Marivaux, *Le Paysan parvenu*, op. cit., p. 49-50.

³⁶ Jean-Paul Sermain, *Rhétorique et roman au XVIII^e siècle, l'exemple de Prévost et de Marivaux (1728-1742)*, Oxford, Vif, 1999, p. 58.

par une hiérarchie due à l'acte de parole. Le nouveau siège de la noblesse reconfigure les catégories sociales.

Mais cette franchise ne va pas sans poser problème car, comme le rappelle Giuseppe Manno, « politesse » et « indirection³⁷ » sont liées. L'incipit n'est pas juste une pétition de principe et Jacob, à plusieurs reprises, ose une parole franche voire effrontée comme face à son maître qui lui propose Geneviève en mariage.

Pourquoi ne me dis-tu mot ? ajouta-t-il.

Hé ! monsieur, répondis-je, je rêve, et il y a bien de quoi. Tenez, parlons-en en conscience ; prenez que je sois vous, et que vous soyez moi. Vous voilà un pauvre homme. Mais est-ce que les pauvres gens aiment à être cocus ? Vous le serez pourtant, si je vous donne Geneviève en mariage. Eh bien ! voilà le sujet de ma pensée. Quoi ! me dit-il là-dessus, est-ce que Geneviève n'est pas une honnête fille ? Fort honnête repris-je, pour ce qui est en cas de faire un compliment ou une révérence : mais pour ce qui est d'être la femme d'un mari, je n'estime pas que l'honnêteté qu'elle a soit propre à cela.

Eh ! qu'as-tu donc à lui reprocher ? me dit-il. Hé, hé, hé, repris-je en riant, vous savez mieux que moi les tenants et les aboutissants de cette affaire-là, vous y étiez et je n'y étais pas ; mais on sait bien à peu près comment cela se gouverne. Tenez, monsieur, dites-moi franchement la vérité ; est-ce qu'un monsieur a besoin de femme de chambre ? Et quand il en a une, est-ce elle qui le déshabille ? Je crois que c'est tout le contraire. Oh ! pour le coup, me dit-il, vous parlez net, Jacob, et je vous entends³⁸ ;

Si Jacob appelle son maître à libérer sa parole dans la tautologie : « dites-moi franchement la vérité », c'est qu'il l'a fait le premier. Ici, la parole est censée répondre au modèle social et hiérarchique qui établit un rapport de force dissymétrique entre un valet et son maître. Pourtant, comme dans la tradition théâtrale du valet rusé, le rapport de force va être inversé. La parole n'est pas équitablement répartie et Marivaux donne la part belle au valet, bien plus prolixe que son maître, alors même qu'un valet devrait rester le plus invisible possible face au maître. Les deux injonctions qui ouvrent l'extrait « tenez », « prenez » ont beau constituer une parlure campagnarde aux termes désémantisés, elles n'en restent pas moins des impératifs, mode bien peu approprié pour Jacob.

Le retournement carnavalesque³⁹ qui est proposé au maître, « prenez que je sois vous et que vous soyez moi », est déjà en soi impropre au schéma de l'échange. Il l'est d'autant plus par la tournure assertive que Marivaux lui donne. Cette formule d'introduction d'abord, construite en chiasme, semble mettre les deux interlocuteurs sur un pied d'égalité. D'ailleurs, c'est le « je » qui apparaît le premier. La tournure

³⁷ Giuseppe Manno, « La Politesse et l'indirection : un essai de synthèse », *Langage et Société*, 100, 2002, p. 3, www.cairn.info, le 08/08/2016.

³⁸ Marivaux, *Le Paysan parvenu*, *op.cit.*, p. 74-75.

³⁹ Si ce retournement n'est pas sans rappeler le travestissement courant dans la dramaturgie de Marivaux, comme dans *Le Jeu de l'amour et du hasard*, il a pourtant, comme dans les origines du carnaval, vocation à inverser les places de maître et de serviteur, ce qui a pour effet de libérer la parole.

présentative « vous voilà un pauvre homme » contribue encore à asseoir le changement comme l'emploi du futur de l'indicatif, « vous le serez pourtant », indiquant un haut de degré de certitude, et même plus que cela, puisque « le futur est le temps d'un vouloir assumé haut et fort par un énonciateur suffisamment libéré pour oser se projeter, hors du *hic et nunc*⁴⁰ » pour reprendre une analyse de Fabienne Boissieras, alors qu'un conditionnel aurait pu tout à fait trouver place ici. De plus, la proximité de l'appellatif « Monsieur » et des adjectifs « pauvre » et « cocu » n'est pas des plus civile⁴¹.

Mais l'incivilité va plus loin encore car Jacob accuse Monsieur, avec une ironie qui ne laisse pas de place au doute, d'avoir une aventure avec Geneviève. De nouveau, l'emploi de l'indicatif et même de l'adresse directe par la personne de l'énonciation « vous », dans « vous y étiez » donne de la force à l'accusation qui se termine par des questions rhétoriques. La réponse du maître ne se fait pas attendre : « vous parlez net ».

Le personnage bouscule les règles de la civilité et du bon usage par une parole franche et effrontée. Mais, si le langage s'énonce crûment, c'est aussi pour traduire des situations qui sont choquantes, blessantes, obscènes dans une société qui voudrait les couvrir d'un voile pudique, telles que l'abus de pouvoir de ce maître sur Geneviève et sur Jacob, qui pense finir en prison, ou celui de Climal vis-à-vis de Marianne, héroïne dont l'essence même pour Léo Spitzer était sa capacité à dire non⁴².

Le procès de l'usage

Ce refus va trouver son acmé dans deux scènes clefs qui se font écho, celles des procès, procès d'abord des personnages-narrateurs pour leur tentative de mésalliance qu'ils retournent habilement en procès de l'usage, qui sous couvert de son nom, le « bon usage », s'avère finalement incivil.

Dans les deux cas, s'opère un renversement de situation puisque les personnages accusés d'inconvenance, dont les « faces » sont mises en danger par ce jugement, vont retourner le problème pour donner à juger l'usage lui-même.

Pour Jacob, c'est le tutoiement dont il fait l'objet qui est discutable.

⁴⁰ Analyse consacrée à un extrait du *Jeu de l'amour et du hasard*, par Fabienne Boissieras, « L'Inquiétude marivaldienne ou le style psych/analytique », in Laure Himy-Pieri, Jean-François Castille, Laurence Bougault (dir.), *Le Style, découpeur de réel, faits de langue, effets de style*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014, p. 108.

⁴¹ « On n'ignore pas non plus, que c'est une rusticité, ou une plaisanterie villageoise, de joindre le Monsieur ou le Madame, à un mot qui puisse faire équivoque ; comme, ce Livre est relié en veau Monsieur ». Antoine de Courtin, *Nouveau traité de la civilité*, op. cit., p. 40.

⁴² « Son activité est de dire non dans les situations essentielles, elle s'affirmera moins que le picaresque Jacob ; elle dira non au poste de domestique qu'on lui offre, non aux propositions louches de Monsieur de Climal, non un mari impossible que les parents de Valville lui offrent [...] ». Léo Spitzer, « À propos de *La Vie de Marianne* », *Études de style*, Paris, Gallimard, 1999, p. 372.

Parlons de moi. Voilà par exemple, Mademoiselle Haberd l'ainée, Monsieur le président ; si vous lui disiez comme à moi, toi par-ci, toi par-là, qui es-tu ? qui n'es-tu pas ? elle ne manquerait pas de trouver cela bien étrange ; elle dirait : Monsieur, vous me traitez mal ; et vous penseriez en vous-même : Elle a raison ; c'est mademoiselle qu'il faut dire : aussi faites-vous ; mademoiselle par-ci, mademoiselle par-là, toujours honnêtement mademoiselle et à moi toujours tu et toi. Ce n'est pas que je m'en plaigne, monsieur le Président. Il n'y a rien à dire, c'est la coutume de vous autres grands messieurs ; toi, c'est ma part et celle-là du pauvre monde ; voilà comme on le mène : pourquoi pauvre monde est-il ? Ce n'est pas votre faute, et ce que j'en dis n'est que pour faire une comparaison. C'est que mademoiselle, à qui ce serait mal fait de dire : Que veux-tu ? n'est presque pourtant pas plus mademoiselle que je suis monsieur, c'est ma foi la même chose. Comment donc, petit impertinent, la même chose ? s'écria-t-elle⁴³.

Comme dans l'extrait précédent, Jacob devient le maître de la parole, en usant par exemple d'impératifs et propose un inversement des rôles en mettant l'accusatrice à sa place, ce qui soulève la question du manque d'égard impliqué par le tutoiement.

Le vouvoiement qui est un procédé d'énallage de personnes fait partie de la liste des « adoucisseur(s)⁴⁴ », de Catherine Kerbrat-Orecchioni, extrêmement répandu, sous l'Ancien Régime. Au XVIII^e siècle, on souligne l'importance du vouvoiement et l'infraction à la politesse et la potentielle blessure que peut engendrer le tutoiement. Ainsi, Jaucourt d'écrire à propos des traducteurs des antiques qui ne connaissaient pas cette distinction polie :

Partout où il faut faire sentir de la fierté, de l'audace, du mépris, de la colère, ou un caractère étranger, ils emploient le mot tu ; mais dans tous les autres cas, comme quand un sujet parle à son roi qui lui est supérieur, ils se servent du mot vous, pour s'accommoder à notre politesse qui le demande nécessairement, et qui est toujours blessée de ce singulier tu, comme d'une familiarité trop grande⁴⁵.

Jacob a progressivement acquis au fil du roman et de ses conquêtes amoureuses, le droit au vouvoiement. Cette scène constitue un recul dans cette acquisition progressive du statut d'homme vouvoyé.

Néanmoins, ce n'est pas seulement de Jacob dont il est question, mais d'un usage désobligeant envers ceux que la société considère comme inférieurs, un usage peut-être sans fondement. Marivaux semble défendre la position humaniste d'un respect dû à tous les hommes. En effet, dès le début du roman, il discrédite une noblesse souvent elle-même « parvenue ». Le seigneur du père de Jacob avait fait fortune et

⁴³ Marivaux, *Le Paysan parvenu*, *op. cit.*, p. 187-188.

⁴⁴ Catherine Kerbrat-Orecchioni, *Le Discours en interaction*, Paris, Armand Colin, 2005, chap. 3, p. 7.

⁴⁵ Louis de Jaucourt, « Tu, vous », *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Diderot et D'Alembert (dir.), Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1751, <https://encyclopedie.uchicago.edu/>, le 6/09/2016.

acquis ainsi son titre, Mademoiselle Haberd elle-même, l'accusatrice, est issue de la campagne. Les usages linguistiques confèrent, semble-t-il, un statut préalablement établi qu'il y a lieu de discuter. Cette question a des résonances fortes surtout à l'époque où écrit Marivaux et où les fondements sociétaux sont en pleine évolution. D'ailleurs, c'est bien Jacob qui gagne le procès et par la même occasion, le vouvoiement, avec lequel il poursuivra son ascension.

La situation est très similaire dans *La Vie de Marianne*, à propos cette fois de l'appellatif « Mademoiselle », qu'elle acquiert progressivement dans le roman et qui est remis en question dans la scène du procès par une parente de Valville. Accusée avec violence de n'être qu'une orpheline, qu'une Marianne⁴⁶, elle est défendue par Mme de Miran, sa protectrice et mère de Valville, qui reprend à son compte le récit originel de l'attaque du carrosse⁴⁷. Tout comme Jacob, Marianne ressort grandie du procès avec un statut établi et un titre de « mademoiselle » qui ne lui sera plus contesté.

Conclusion

Ce parcours rapide de « l'incivile élégance » de la galerie des personnages marivaldiens montre que l'auteur brouille les pistes de ce qui est civil et de ne ce qui ne l'est pas, de ce qui est charitable et de ce qui ne l'est pas, remettant en question *le bon usage*, renvoyant la civilité à la fausseté qu'elle occulte parfois. Il nous offre un regard de moraliste sur une société en mouvement autant que celui d'un penseur du langage et de l'interaction. Jacob et Marianne, habiles rhétoriciens, tâchent de conquérir ou de reconquérir des droits à la civilité par des ruptures maîtrisées des codes de la conversation. Porte-paroles des oubliés des règles conversationnelles ou tacticiens égoïstes ? Un doute essentiel entoure ces narrateurs, oscillant toujours entre blessure d'honneur et d'orgueil.

BOISSIERAS Fabienne, « Infraction stylistique et effraction psychique : le mot *cru* chez Marivaux », in CHIRON Pierre et GUERIN Charles (dir.), *L'Infraction stylistique et ses usages théoriques de style*, Presses universitaires de Rennes, 2016, pp. 151-167

BOISSIERAS Fabienne, « L'Inquiétude marivaldienne ou le style psych/analytique », in HIMY-PIERI Laure, CASTILLE Jean-François, BOUGAULT Laurence (dir.), *Le Style, découpeur de réel, faits de langue, effets de style*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014, pp. 99-112

COURTIN Antoine de, *Nouveau traité de la civilité qui se pratique en France parmi les honnestes gens* [1671], Paris, Louis Josse et Charles Robustel, 1728

⁴⁶ Le nom de Marianne est extrêmement commun à l'époque. Ce nom propre qui devrait avoir vocation à singulariser un individu a l'effet contraire. Il l'inclut dans une masse et montre ses liens avec une frange populaire, provinciale. D'ailleurs, la narratrice use souvent de l'antonomase : « j'avais si peu l'air d'une Marianne ».

⁴⁷ Marianne aurait été trouvée dans un carrosse, unique survivante d'une attaque. Dans le carrosse, deux femmes auraient pu être sa mère : une noble et une servante. Tout au long du roman, ce récit va être repris avec des variations et Marianne va souvent le moduler pour justifier de son appartenance à la noblesse. Madame de Miran y apporte donc crédit et soutient cette version publiquement.

COURTIN Antoine de, *Traité du véritable Point-d'honneur ou la Science du Monde contenant les Règles et les Maximes de Prudence, nécessaires pour se bien conduire dans la Société civile, et bien vivre avec tout le Monde*, Rouen, La Peyre, 1665

DELOFFRE Frédéric, *Marivaux et le marivaudage, une préciosité nouvelle* [1955], Genève, Slatkine reprints, 1993

DENIS Delphine, « La douceur, une catégorie critique au XVII^e siècle », *Le Doux aux XVI^e et XVII^e siècles, Cahiers du GADGES*, n°1, Lyon, Université Lyon III, 2003, pp. 239-260.

GOFFMAN Erving, *La Mise en scène de la vie quotidienne* [1973], t. 1 et 2, Paris, éd. de Minuit, 1980

GRICE Paul, « Logique et conversation », *Communications*, 1979, 30, pp. 57-72

JAUCOURT Louis de, « Tu, vous », *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Diderot et D'Alembert (dir.), Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1751

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *Le Discours en interaction*, Paris, Armand Colin, 2005

LA SALLE Jean Baptiste de, *Les Règles de la bienséance et de la civilité chrétienne à l'usage des écoles chrétiennes des garçons* [1695], Préface, Reims, Regnaud Florentain, 1736

MANNO Giuseppe, « La Politesse et l'indirection : un essai de synthèse », *Langage et Société*, 100, 2002, pp. 5-47

MARIVAUX, *Journaux I et II*, éd. de Marc Escola, Érik Leborgne, Jean-Christophe Abramovici, Paris, Garnier-Flammarion, 2010

MARIVAUX, *Le Paysan parvenu* [1734-1735], éd. d'Érik Leborgne, Paris, GF, 2010

MARIVAUX, *La Vie de Marianne* [1731-1742], éd. de Jean-Marie Goulemot, Paris, Librairie générale de France, 2010, « le livre de poche »

PAINCHAUD Louis, « Le halo affectif », *Communications et langages*, n°70, 1986, pp. 10-17

PRUVOST Jean, « L'Art du non-dit, la norme », in SIOUFFI Gilles et STEUCKARDT Agnès (dir.), *La Norme lexicale*, Montpellier, Presses de l'Université Paul-Valéry, 2001, pp. 15-28

SERMAIN Jean-Paul, *Rhétorique et roman au XVIII^e siècle, l'exemple de Prévost et de Marivaux (1728-1742)*, Oxford, Vif, 1999

SPITZER Léo, « À propos de *La Vie de Marianne* », in *Études de style*, Paris, Gallimard, 1999, pp. 367-396

Alice Dumas

Alice Dumas a soutenu sa thèse intitulée « Les mots en question dans *La Vie de Marianne* et *Le Paysan parvenu* de Marivaux – approche sémantique », dirigée par Régine Jomand-Baudry et Fabienne Boissieras, à l'Université Jean Moulin de Lyon le 12 mars 2020. Agrégée de lettres, elle enseigne actuellement dans le secondaire et encadre des recherches à l'INSPE de Bonneville.